

reurs des T'ang et des Song, au huitième et au onzième siècle, prirent de leurs devoirs envers l'agriculture ; selon la vieille idée chinoise, l'empereur préside en effet au labourage et l'impératrice doit s'adonner à l'élève des vers à soie.

La vogue même des tableaux de Leou Cheou lui a suscité des imitateurs. On a vu plus haut que les peintures de Tch'eng K'i avaient été longtemps mises faussement au compte de Lieou Song-nien. C'est que cet artiste de la fin du douzième siècle et du commencement du treizième siècle a peut-être, lui aussi, et en s'inspirant sans doute de Leou Cheou, présenté au trône un *Keng tche t'ou*. Le *P'ei wen tchai chou houa p'ou* (chap. 51, fol. 16 r^o) ne consacre que quelques lignes à Lieou Song-nien, et les emprunte à l'ancien 杭州府志 *Hang tcheou fou tche* de 陳善 Tch'en Chan¹ ; du moins y est-il rappelé que Lieou Song-nien, « au temps de [l'empereur] Ning-tsong (1194-1224), présenta au trône un *Keng tche t'ou* ». Le même renseignement est donné par le *Nan song yuan houa lou* (chap. 4, fol. 6 v^o), d'après le 畫史會要 *Houa che houei yao* achevé en 1631 par 朱謀壘 Tchou Meou-yin².

Je n'ai trouvé aucun document contemporain qui parle de cette peinture. Toutefois, le 東圖玄覽 *Tong t'ou hiuan lan* de 詹景鳳 Tchan King-fong³ contient le passage suivant : « Le préfet adjoint 方相卿 Fang Siang-k'ing⁴

1. Le *P'ei wen tchai chou houa p'ou* appelle seulement cet ouvrage *Hang tcheou tche* ; c'est une abréviation un peu inexacte. Ce *Hang tcheou fou tche* de Tch'en Chan n'est pas mentionné par les commissaires du Sseu-k'ou-ts'iuan-chou, qui ont en outre relégué dans la section *ts'ouen-mou* (chap. 73, fol. 1 v^o-2 r^o) un autre *Hang tcheou fou tche* dû à 夏時正 Hia Che-tcheng et achevé en 1475. L'œuvre de Tch'en Chan, aujourd'hui fort rare, comprend 100 chapitres et a été achevée en 1579 ; un exemplaire en est décrit dans le 善本書室藏書志 *Chan pen chou che ts'ang chou tche* (chap. 11, fol. 22 v^o-23 r^o) et doit par suite se trouver aujourd'hui, comme toute la bibliothèque de 丁丙 Ting Ping que décrit ce catalogue, au T'ou-chou-kouan de Nankin.

2. La bibliothèque Doucet possède l'édition princeps du *Houa che houei yao*, parue en 1631 ; le passage que cite Li Ngo s'y trouve effectivement au chap. 3, fol. 13 v^o.

3. Le *Tong t'ou hiuan lan* n'est pas mentionné au *Catalogue impérial* ; je n'en connais aucune édition et je n'ai pas trouvé d'indication précise sur la date à laquelle il fut rédigé ; mais de copieux extraits, sinon l'ouvrage entier (qui serait alors fort court), occupent les fol. 4 r^o-6 r^o dans le chapitre 99 du *P'ei wen tchai chou houa p'ou*. Le passage que je cite ici est au fol. 3 r^o-4 v^o, et se retrouve dans le *Nan song yuan houa lou* (chap. 4, fol. 11 v^o-12 r^o). C'est à Tchan King-fong qu'est due la compilation des sec-

tions 補益 *pou-yi* jointes au 書苑 *Chou yuan* et au 畫苑 *Houa yuan* de 王世貞 Wang Che-tcheng. Les notices que les bibliographes du *Catalogue impérial* (chap. 114, fol. 10 v^o-13 r^o) consacrent à ces deux dernières œuvres nous apprennent que Tchan King-fong (*tseu* 東圖 *Tong-t'ou*) était originaire de Hicou-ning, dans la préfecture de Houei-tcheou, au Ngan-houci. En effet, le 徽州府志 *Houei tcheou fou tche* (Bibl. nat., coll. Pelliot, 1, 246 ; éd. de 1827, chap. 9, sect. 3, fol. 39 v^o, et surtout chap. 12, sect. 6, fol. 34 v^o) signale que Tchan King-fong fut reçu à la licence en 1567, indique son *cursus honorum* qui ne fut pas très brillant, et énumère plusieurs de ses ouvrages. Le *Tong t'ou hiuan lan* ne figure pas dans cette liste, mais son attribution est garantie par son titre même, où *tong-t'ou* rappelle le *tseu* de Tong-t'ou que les bibliographes impériaux et le *Houei tcheou fou tche* donnent à Tchan King-fong. D'autres œuvres de Tchan King-fong sont également cataloguées au chapitre 13 du *Houei tcheou fou tche*, mais cette fois encore le *Tong t'ou hiuan lan* est passé sous silence. Cependant, comme c'est en 1591 que Tchan King-fong, en accord avec 王元貞 Wang Yuan-tcheng (l'éditeur du *Lao tseu yi*), fit imprimer son supplément au *Chou yuan*, on peut admettre que le *Tong t'ou hiuan lan*, vraisemblablement un peu postérieur, fut rédigé vers l'an 1600.

4. Fang Siang-k'ing doit être un *tseu* ; j'ignore le *ming* du collectionneur en question.